

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL ST MEDARD DE GUIZIERES

Place aux jeux, à la détente, au repos.

L'Accueil de Loisirs Maternel se situe à l'école Chastenet Place Guillaume Chastenet à St Médard de Guizières. C'est un bâtiment de plain-pied qui se compose de trois classes de maternel, d'une salle de motricité et d'une cours extérieure réservée aux enfants de maternel. Deux classes sont réservées à l'accueil des enfants L'ensemble du bâtiment donne sur un parc où des jeux extérieurs sont à disposition des enfants. Pendant l'été le mardi et le jeudi, les enfants se baignent à la piscine municipale extérieure de Saint Médard de Guizières.



Horaires d'accueil des enfants

Les mercredis en semaine scolaire :

- 7h30-9h00 : Accueil des enfants qui viennent à l'ALSH.
- 9h00-11h00 : Activités.
- 11h00-11h30 : Temps libre lavage des mains.
- 11h45-13h30 : Repas et temps de récréation.
- 13h30-16h00 : temps calme et/ou activités.
- 16h00-17h00 : Goûter et échanges.
- 17h00-18h30 : Accueil du soir.

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30 avec le repas et le goûter compris.

Les vacances scolaires :

- Journée complète : Accueil le matin de 7h30 à 9h00, activités de 9h00 à 17h00 et départ le soir de 17h à 18h



Modalités d'inscription

Les inscriptions se font en Mairie, **à la semaine durant les vacances scolaires** auprès de Mme Peramato Boudout Sandrine, contact : 06.87.86.09.25 ou 05.57.56.45.43. Pour cela vous devez disposer d'un dossier complet avec les pièces suivantes :

- Photocopie de livret de famille
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale
- Attestation d'assurance et responsabilité civile
- Attestation CAF ou MSA
- Photocopie des vaccinations (carnet de santé)
- Avis d'imposition 2015 sur les revenus 2016 si non allocataire caf

Le règlement est à effectuer à l'avance à la Mairie pour les mercredis et les vacances scolaires, dès que les dates sont réservées auprès des directeurs ou à l'accueil de la Mairie de Saint Médard de Guizières. Les remboursements ne seront envisageables que sur présentation d'un certificat médical. Toute modification ou annulation de réservation reste possible tant qu'elle est formulée 48 h à l'avance.

Votre enfant est scolarisé et a au moins 3 ans ?

Une période d'adaptation est nécessaire dans l'intérêt des enfants qui n'ont jamais fréquenté la structure pour leur permettre de mieux appréhender la collectivité.

Vous devez contacter l'accueil de loisirs maternel afin de mettre en place **des adaptations**.

Ces adaptations se déroulent de la façon suivante :

- Un premier rendez-vous est fixé de manière à faire un point sur votre dossier administratif et de faire plus ample connaissance.
- Une visite guidée de l'accueil de loisirs avec la directrice.
- Une journée avec repas où votre enfant fera ses premiers pas seul à l'accueil de loisirs.



L'offre

L'équipe d'animation se propose de faire vivre aux enfants âgés de 3 à 6 ans de multiples activités, des moments de loisirs distrayants et éducatifs, tout en laissant une large place au jeu libre, à la détente et au repos. Des moments informels sont proposés en fin de matinée, début et fin d'après-midi pour permettre à l'enfant de construire son temps, développer sa curiosité et son esprit de découverte, favoriser le rêve et la créativité.

Directrice ALSH Maternel :

Mme Peramato Boudout Sandrine 06 87 86 09 25

Contact mail : s.sportetjeunesse@saintmedarddeguizieres.fr

Programme d'activités et réservations disponibles sur le site de la Cali : www.lacali.fr et de la Mairie de St Médard de G : www.saintmedarddeguiziere